ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de BUSSY SAINT MARTIN	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A104 Avenue de l'Europe RER A	26	+ 420	27	+ 650	1 5 3	300 10 100	

Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bure DE SEM

Dominique Ottage

vu pour être annexe à l'arrêté préfectoral n° 99 DA INCV10 2 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

